

CONSEIL MUNICIPAL N°06/2020
Vendredi 10 juillet 2020 – Hôtel de Ville

PROCES-VERBAL

Le dix juillet deux mille vingt, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, convoqué le deux juillet précédent, s'est réuni en l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Catherine CLIMENT, Adjointe au Maire.

Étaient présents : Catherine CLIMENT, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Sébastien ANDEVERT, Sandrine CARRIERE, Régis BLAYRAT, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Sarah AIT-IDIR, Cédric DAYDE, Christophe RENAUD, Christian ALEX, Danièle BARON.

Procurations : Jean-Marie FOURNIER à Frédéric MARTIN, Thierry PESENTI à Cyril QUIOT, Éric ORTIZ à Cédric DAYDE, Claire FABRE-PILLEMENT à Delphine POIRIER, Nicolas FONT à Christophe RENAUD, Marilyne FROT à Catherine CLIMENT, Mélanie SALLE à Brigitte GAYAUD, Christian GOMEZ à Régis BLAYRAT.

Absents excusés : Marie-Dominique MICHELET, Elisabeth RHODE-BERNARD, Samuel MICHELON.

Nombre de membres présents = 16 / Nombre de votants = 24

Secrétaire de séance : Frédéric MARTIN

* * *

Madame Catherine CLIMENT explicite le fondement de cette réunion dont la date a été fixée au niveau national par décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

1 - Désignation des délégués des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs

Rapporteur : Catherine CLIMENT, adjointe au Maire.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre prochain pour le renouvellement d'une moitié du Sénat, la « série 2 », soit 178 sénateurs, parmi lesquels les trois sénateurs gardois.

Il s'agit d'une élection au suffrage universel indirect, par un collège de grands électeurs parmi lesquels figurent les délégués désignés par les conseils municipaux.

Pour la commune de Jonquières Saint Vincent, le nombre de délégués est réglementairement fixé à 15, compte tenu de la taille du conseil municipal, auxquels s'ajoutent 5 suppléants appelés à voter uniquement en cas d'impossibilité ou de désistement des titulaires.

Les délégués et les suppléants sont élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes sont impérativement composées alternativement d'un candidat de chaque sexe, et ne comprennent pas obligatoirement le nombre de délégués à pourvoir. Elles doivent être déposées auprès du maire.

Dans la mesure où le Conseil Municipal n'est représenté que par une seule liste, le calcul du quotient électoral n'est pas nécessaire.

Les candidats seront proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste, les 15 premiers élus étant délégués titulaires, et les 5 suivants suppléants, dans l'ordre de leur présentation sur la liste.

Le procès-verbal des opérations de vote et de dépouillement est affiché en mairie et transmis à Monsieur le Préfet qui établira ensuite, dans un délai de sept jours suivant les désignations, le tableau des électeurs sénatoriaux.

La liste unique « Un bilan, une équipe, un engagement pour Jonquières Saint Vincent » a fait acte de candidatures.

Un bureau électoral est constitué, qui comprend, sous la présidence de Catherine CLIMENT, les deux membres les plus âgées de l'assemblée, soit Claude CADENAT et Danièle BARON, et les deux membres les plus jeunes, soit Sébastien ANDEVERT et Sarah AIT-IDIR.

La désignation a lieu à bulletin secret et sans débat.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2113-1 et suivants, L.2121-14 à L.2121-18, L.2121-26 et L.2122-17,

Vu le Code Electoral, et notamment les articles L.280 à 293,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Où l'exposé de Madame le Rapporteur,

Par 24 voix pour la liste « Un bilan, Une Equipe Un Engagement pour Jonquières Saint Vincent »,

DESIGNE

En qualité de délégués titulaires pour constituer le tableau des électeurs sénatoriaux : Thierry PESENTI, Catherine CLIMENT, Éric ORTIZ, Delphine POIRIER, Frédéric MARTIN, Brigitte GAYAUD, Cyril QUIOT, Myriam SEVENERY, Régis BLAYRAT, Elisabeth RHODE-BERNARD, Samuel MICHELON, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Maryline FROT, Cédric DAYDE.

En qualité de suppléants : Jean-Marie FOURNIER, Sarah AIT-IDIR, Christophe RENAUD, Sandrine CARRIERE, Nicolas FONT.

La séance est levée à 18h13



CONSEIL MUNICIPAL N°06/2020
Vendredi 10 Juillet 2020 à 18h00 – Hôtel de Ville
FEUILLE DE PRESENCE

nom	visa	nom	visa
FOURNIER J.M.	Excusé	MICHELON S.	Exc.
CLIMENT C.		BONNET-TELLIER S.	
PESENTI T.		CADENAT C.	
POIRIER D.		FABRE-PILLEMENT C.	
ORTIZ E.		FONT N.	
GAYAUD B.		AIT-IDIR S.	
MARTIN F.		DAYDE C.	
SEVENERY M.		FROT M.	
QUIOT C.		RENAUD C.	
MICHELET M.D.	Exc.	SALLE M.	
ANDEVERT S.		ALEX C.	
CARRIERE S.		BARON D.	
BLAYRAT R.		GOMEZ C.	
RHODE-BERNARD E.	Exc.		